

## **Recours aux Procureurs ou au "Défenseur des droits"??**

Bonjour à tous,

nous nous demandons si des collectifs ont déjà engagé des démarches auprès des Procureurs de la République ou des délégués du Défenseur des droits.

Compte-tenu du nombre de plaignants au niveau national, ils ne devraient pas pouvoir 'ignorer' la demande trop facilement. ??

Merci de vos infos sur d'éventuels recours que nous n'aurions pas vu.

A titre d'info nous vous joignons

--la réponse que nous venons de faire à Enedis pour ses circulaires "anonymes" et mensongères,

--la requête que nous envoyons au Procureur de Tarbes contre Enedis-Tarbes qui s'occupe de notre région.

Denis B.

**Collectif Salies sans Linky** <[collectifsaliessanslinky@gmx.fr](mailto:collectifsaliessanslinky@gmx.fr)>